

Brocante *Cavalassur*

Fiche d'inscription - Stand

Dimanche 13 octobre 2019 – 9h00 / 18h00 - Parc Watermael – Boitsfort 60500 Chantilly

NOM et prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Adresse mail :

Numéro de portable :

Nombre de mètres linéaires souhaités : x 5 €, soit un total de €

Pour chaque mètre linéaire vendu, **3 € seront reversés** à l'association



Protection et défense des ânes, conseils aux (futurs) propriétaires

Nature des biens proposés à la vente :

Equipement du cavalier Equipement du cheval Livres, objets d'art, bibelots

Merci de nous préciser si vous souhaitez mettre en vente : un van une voiture hippomobile

Combien de personnes serez-vous pour tenir votre stand ?

Règlement par chèque à l'ordre de l'AS **Cavalassur**, à envoyer par courrier avant le 1^{er} octobre 2019 à l'adresse suivante :

AS CAVALASSUR
1, Avenue du Général de Gaulle
60500 CHANTILLY

En exposant à la brocante équestre **Cavalassur**, je m'engage à :

- ne pas être commerçant(e)
- ne proposer à la vente que des objets personnels et usagés (Art. L.310-2 du Code du Commerce)
- ne pas avoir participé à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année (Art. L.321-9 du Code pénal)

J'ai lu et j'accepte sans réserve le règlement ci-joint.

Date et signature :

Informations pratiques

Horaires :

Installation de 8h00 à 9h00
Ouverture au public de 9h00 à 18h00
Démontage de 18h00 à 19h00

Lieu :

Parc Watermael – Boitsfort
Avenue du Général de Gaulle
60500 CHANTILLY

Contacts :

✉ as@cavalassur.com

✉ **AS CAVALASSUR**

1, Avenue du Général de Gaulle
60500 CHANTILLY

Règlement

Accès et stationnement :

- Pour votre installation, l'accès voiture au parc Watermael Boitsfort se fera uniquement par l'entrée depuis la Route des Bourgognes. Un membre de l'organisation vous accueillera pour vous montrer l'emplacement de votre stand, auquel vous pourrez accéder en voiture entre 8h et 9h.

Attention : L'organisateur ne fournit ni table ni chaise, merci de prévoir le mobilier nécessaire à la mise en place de votre stand.

- Après déchargement de votre véhicule et à partir de 9h, tous les véhicules devront avoir quitté le parc. L'accès visiteurs se fera par les 2 entrées du parc : via la Route des Bourgognes et l'avenue du Général de Gaulle.
- Pour le démontage des stands, l'accès au parc sera à nouveau autorisé aux voitures à partir de 18h (sauf cas exceptionnel et sur autorisation d'un membre de l'organisation).

Vente et marchandises :

La vente d'animaux est strictement interdite.

Les particuliers exposant s'engagent à ne pas proposer de vente de produits neufs. Seront acceptés à la vente :

- Les biens et accessoires d'équipement des équidés, du cavalier et du meneur
- Le matériel d'écurie et de pâture
- Les livres, bibelots et objets d'art à l'effigie du cheval, de l'âne et de l'équitation

Respect de l'environnement :

Nous vous remercions de prévoir des sacs poubelles afin de veiller à laisser votre emplacement propre et dégagé.

Annulation / remboursement :

Toute annulation de votre participation à la brocante **Cavalassur** devra nous être signalée par écrit au maximum 15 jours avant l'événement, soit avant le 29 septembre 2019 et entraînera une restitution de votre chèque d'inscription. En cas d'annulation nous parvenant entre le 29 septembre 2019 et le jour de la brocante (inclus), aucun remboursement ne sera possible.

N'hésitez pas à diffuser l'affiche ci-jointe et à partager l'événement sur Facebook !

● DIMANCHE ●
13 OCTOBRE

BROCANTE ÉQUESTRE

Chantilly

Parc Watermael-Boitsfort

Renseignements et réservations:
as@cavalassur.com

Cavalassur

— bien plus qu'un assureur



Au bénéfice de l'association ADADA

Sur place: - Restauration - Promenades en attelage d'ânes - Baptêmes poney